CSA-SD du 2 septembre 2025

Déclaration liminaire UNSA Éducation

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

En cette rentrée 2025, nous voulons d'abord saluer l'engagement de tous les personnels de l'académie de Montpellier et plus particulièrement de ceux du Gard. Car chacun mesure les difficultés de cette reprise : classes surchargées, postes non pourvus, tensions sociales dans certains établissements, et inquiétudes grandissantes des familles comme des équipes éducatives.

La rentrée 2025 est présentée par la ministre comme celle des moyens et de l'inclusion. Mais derrière l'affichage politique, la réalité est marquée par des postes non créés, des AESH précaires, des réformes à marche forcée, et des annonces qui ne changent pas le quotidien des équipes éducatives.

Les personnels attendaient des mesures fortes : créations de postes, revalorisations salariales, amélioration des conditions de travail. Ils n'ont obtenu qu'un discours rassurant à destination de l'opinion publique.

Pour l'Unsa Éducation, les gouvernements successifs continuent de faire des choix qui affaiblissent durablement les services publics (nous ne reparlerons pas ici du choc des savoirs). Les Directeurs académiques sont aussi touchés. Ainsi, le décret n° 2025-723 du 30 juillet 2025 renforce les pouvoirs des préfets dans les départements. Le préfet doit désormais être consulté dans la procédure des cartes scolaires du premier degré, mais aussi dans la nomination et l'évaluation des chefs de service départementaux (jeunesse, engagement, sports). Le ministère de l'Intérieur a désormais la main sur celui de l'Education Nationale, et nous fait craindre le pire pour l'avenir.

Sur le plan social, cette rentrée ne se déroule pas dans un climat apaisé avec un mouvement né sur les réseaux sociaux le 10 septembre et un appel à la grève d'une intersyndicale le 18 septembre. Notre société est traversée par la colère, dans un contexte politique instable, et avec un service public fragilisé. Ici, dans notre département, les enseignants, les AESH, les CPE, les PsyEN, les personnels administratifs et techniques continuent pourtant de tenir l'École debout, malgré le manque criant de moyens et de reconnaissance.

Ce constat ne repose pas sur des impressions subjectives. Le baromètre UNSA Éducation 2025 vient objectiver cet état de fait :

- 91 % des agents disent aimer leur métier,
- 73 % aiment l'exercer,
- mais 77 % ne le conseilleraient pas.

Pourquoi ? Parce que les personnels expriment un désaccord profond, un manque de reconnaissance et une lassitude qui les pousse à envisager de quitter l'Éducation nationale.

- 92 % expriment leur désaccord profond avec la politique éducative menée ces dernières années,
- 71 % dénoncent un manque de reconnaissance,
- 1 agent sur 3 envisage de quitter l'Éducation nationale,
- et plus de la moitié souhaite changer de métier dans les années à venir.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils montrent l'urgence à reconsidérer l'École et ses personnels.

Le SE-Unsa, le syndicat enseignant de l'Unsa Education, a d'ailleurs lancé une alerte sociale le lundi 25 août concernant le budget 2026 et la direction d'école. Dans un courrier adressé à la ministre, il rappelle une évidence : l'Éducation nationale est un investissement, pas une dépense.

Le SE-Unsa demande :

- la création des postes nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation,
- une revalorisation salariale pour tous les personnels, avec des mesures urgentes pour les plus bas salaires,
- et la reprise des négociations sur le métier de directeur d'école, avec des propositions concrètes et ambitieuses.

Le gouvernement annonce des choix budgétaires qui détermineront les moyens alloués à la carte scolaire et aux ajustements de rentrée. Nous les examinerons, si le gouvernement n'a pas démissionné, mais nous le redisons clairement : les moyens doivent permettre d'accueillir correctement tous les élèves, en particulier ceux en difficulté et ceux présentant des troubles du comportement.

L'inclusion scolaire ne peut se faire sans accompagnement. Or, trop souvent, enseignants, AESH, PsyEN, CPE se retrouvent seuls, face à des situations qu'ils ne peuvent gérer sans spécialistes. De nombreux élèves ont besoin de soins avant même de

pouvoir entrer dans les apprentissages. L'École doit redevenir un lieu d'étude et de découverte, dans des conditions sereines.

Nous demandons que l'inclusion devienne une véritable priorité, avec des moyens adaptés, pour les élèves comme pour les professionnels.

Et n'oublions pas les AESH, deuxième profession en volume dans notre ministère. La majorité d'entre elles et d'entre eux travaillent à 60 % du temps, pour moins de 950 euros par mois. Quand on sait que le seuil de pauvreté en France est de 1 280 euros, on mesure le scandale. L'État employeur est le premier pourvoyeur de précarité. Et pourtant, il se félicite de la création de 2 000 ETP… qui ne sont ni des postes à temps plein, ni des CDI pour la majorité.

Concernant la rentrée dans le Gard, Monsieur le Dasen, vous avez annoncé plusieurs mesures nouvelles le 28 août dernier dans Objectif Gard.

- Sur la sécurité : si la présence policière massive peut avoir un effet rassurant dans certains quartiers touchés par le narcotrafic, elle ne saurait, à elle seule, répondre aux problématiques éducatives et sociales. Quels accompagnements sont prévus pour les équipes pédagogiques confrontées à des situations de violence ou de tension ?
- Sur le déploiement de l'option *Ambition santé* : c'est un levier intéressant pour l'égalité d'accès aux études médicales. Mais comment les élèves sont-ils accompagnés dans leur orientation post-bac ? Un tutorat est-il prévu ?

Nous avons plusieurs autres questions que nous vous poserons en séance.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la circulaire de juillet 2025 relative aux congés de formation professionnelle, émise par vos services. Ce document, qui se veut cadrant, soulève pourtant de nombreuses interrogations. Il s'appuie en effet sur des textes abrogés, présente un périmètre juridique discutable et propose une mise en œuvre qui semble difficilement réalisable dans les faits. Sans remettre en cause l'engagement des équipes qui l'ont rédigée, force est de constater que des vérifications plus approfondies auraient sans doute permis d'éviter ces imprécisions. La diffusion de documents à caractère réglementaire se doit d'être rigoureuse, d'autant plus qu'elle engage la crédibilité de l'institution. Dans ce contexte, nous demandons le retrait de cette circulaire.

Enfin, un mot sur les ajustements annoncés aujourd'hui. Nous regrettons que, pour la troisième rentrée consécutive depuis votre nomination, un véritable jeu de chaises

musicales ait lieu, alors même que les élèves ont déjà repris le chemin de l'école. Ces mesures auraient pu – et dû – être prises dès le mois de juin. Mais il semble qu'on ait préféré attendre de compter les présents, comme si seuls ceux déjà assis en classe méritaient d'être pris en compte. L'adage dit que « les absents ont toujours tort » : il semble s'appliquer, une fois encore, y compris aux élèves.

En conclusion, cette rentrée illustre l'écart entre les ambitions affichées et les réalités du terrain. L'Unsa Éducation continuera à porter haut la voix des personnels et à défendre une École publique, inclusive, ambitieuse pour tous, et respectueuse de ses agents.

Nous souhaitions exprimer notre émotion intense et notre indignation en apprenant qu'une collègue directrice s'est suicidée à la suite d'attaques discriminatoires en raison de son orientation sexuelle.

Le SE-UNSA et l'Unsa Education témoignent leur plein soutien à la famille et aux proches de notre collègue directrice d'école dans le Cantal qui a mis fin à ses jours hier.

Je vous remercie pour votre attention

Nadège Biot pour l'Unsa Education